

Dans l'Aurès. Le drame des civilisations archaïques

Germaine Tillion

Citer ce document / Cite this document :

Tillion Germaine. Dans l'Aurès. Le drame des civilisations archaïques. In: Annales. Economies, sociétés, civilisations. 12^e année, N. 3, 1957. pp. 393-402;

doi : <https://doi.org/10.3406/ahess.1957.2652>

https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1957_num_12_3_2652

Fichier pdf généré le 30/11/2018

Dans l'Aurès

LE DRAME DES CIVILISATIONS ARCHAÏQUES

DANS LE SUD DE L'AURÈS, il y a une quinzaine d'années, vers 1940, les conditions de la vie matérielle évoquaient encore celles de la préhistoire. La comparaison n'est pas d'ordre littéraire. Économiquement, chaque tribu était un monde complet, clos et qui se suffisait vaille que vaille. Politiquement, ce monde resserré ne prenait conscience de lui-même que face à des groupes ennemis assis sur toutes ses frontières, mais au delà de ces premiers ennemis des alliés équilibraient sa force. Plus loin, il se connaissait d'autres ennemis, puis d'autres alliés, et ainsi de suite sur une très grande distance. Étrange monde lointain, en vérité. On savait qu'en marchant très longtemps, toujours dans la direction de l'Est, il était possible d'atteindre La Mecque et que, sur la route, certains avaient rencontré des hommes-sans-tête et des Cynocéphales. Vers le Nord, au milieu des neiges, chacun situait assez vaguement le peuple étrange et monstrueux de Jouj et Majouj (Gog et Magog), dont les oreilles traînent à terre. Moins loin, s'affirmait l'existence d'un pays avec de très larges pistes et des voitures que des chevaux ne traînaient pas, conduites par les Iromiyin, descendants des Romains. Ne nous étonnons pas outre mesure ; ce monde extérieur, c'est, presque exactement, — les automobiles mises à part, — l'ethnographie que présente le grand portail de Vézelay¹. Donc nous étions là, dans l'Aurès, très loin du temps présent.

A Alger, une dizaine d'années plus tôt, d'importantes manifestations avaient cependant commémoré le « centenaire » de la conquête de l'Algérie,

1. Le second portail de Vézelay (celui qui est à l'intérieur du narthex) nous présente l'Évangile prêché à toutes les nations de la Terre. L'artiste clunisien a reconstitué sur ce thème une véritable synthèse de la science ethnographique au XII^e siècle. Sa composition générale a pu être librement inspirée par un manuscrit byzantin (c'était l'opinion d'Émile Mâle), mais les détails « anthropologiques » fournis semblent bien avoir été collationnés par lui chez les divers ethnologues de son temps. Nous y voyons en particulier : en bas à droite, les hommes à longues oreilles que le Coran nous présente sous le nom de Jouj et Majouj (Gog et Magog) et qu'Isidore de Séville nomme Panotii. En haut, à gauche, les Cynocéphales, dont Ratrame, moine de Corbie au IX^e siècle, parle longuement, mais que mentionnent également en particulier : le frère Odrio de Frioul (envoyé par le pape en Orient, en 1314, pour prêcher la foi) ; Jean de Mandeville (qui visita la Palestine, entre 1332 et 1356) ; l'Atlas de Guillaume Le Testu, pilote du Havre (1550), — et un Hadj de l'Aurès qui fit le pèlerinage à pied quelques années avant mon séjour dans sa tribu.

mais le siècle français, indéniable réalité, avait passé sur la montagne berbère aussi légèrement que le millénaire antérieur et il fallait étudier attentivement coutumes et opinions des montagnards pour reconnaître le tracé d'une fêlure encore imperceptible, — celle qui marque le pot de terre, après sa première et brève rencontre avec le pot de fer. Quinze ans plus tard, — c'est-à-dire aujourd'hui, — le pot de terre est en miettes. Retrouver et suivre le fil d'une cassure, presque invisible à son origine, tel sera notre propos particulier. L'exemple serait à replacer au milieu de quelques autres, en Afrique du Nord et hors de ses limites. Il est vrai que ces problèmes, dans le cadre de l'Algérie et des pays voisins, n'ont pas souvent été abordés. Sauf dans tel article d'Augustin Berque, un instant attentif aux ravages qu'entraîne, au lendemain de la conquête française, une poussée évidente de l'économie monétaire, ces ravages étant décelés, à l'étage des grandes familles et des notables « de chapelet ou d'épée ». Mais ces ravages, en Aurès, c'est au ras du sol, dans toute l'épaisseur de la masse indigène qu'il s'agit de les mettre en cause aujourd'hui. Le drame actuel de l'Aurès intéresse toute sa masse vivante. Tout ne vient pas de commencer.

I

Dès avant 1940, l'évolution de la propriété privée, telle légère ébréchure des clans, ou cette diminution du nombre des bergers accompagnant les troupeaux, pouvaient ou auraient dû retenir l'attention de l'observateur. En ce temps-là, on « partageait » un peu trop, en pays berbère ; la coutume d'établir à part les fils mariés y semblait un peu plus répandue qu'autrefois, — mais elle avait toujours existé. Quoi qu'il en fût, la propriété s'individualisait, — et s'amenuisait. Dans les plaines arabophones, au contraire, on ne partageait pas assez, et la confusion des droits commençait à devenir alarmante : un mal interne rongait la propriété paysanne. Le mal est différent, mais non moins grave, dans les montagnes où il se traduisait par un resserrement, un rétrécissement des fibres liant l'homme à la terre ; dans les plaines, voire sur les plateaux, la même maladie relâchait au contraire ces ligaments qui bientôt ne retiendraient plus ni les hommes ni les sols. Durcissement ou relâchement ont d'ailleurs les mêmes causes : un accroissement constant, insidieux, de la population, et ils se traduisent matériellement, l'un comme l'autre, de la même façon, par un gaspillage du patrimoine naturel, avec destruction des arbres et des sources. Dans le premier cas, la forêt est sournoisement attaquée par des emblavures clandestines ; dans le second, l'arbre fruitier n'est pas remplacé ou pas greffé, les murettes soutenant les terrasses cessent d'être entretenues, la fumure ou les assolements sont négligés... Tout se détériore, puis s'écroule.

Cependant, partout s'opérait, plus ou moins nette et visible, une certaine évolution vers la sédentarisation, qui réjouissait les pouvoirs publics : ils la

considéraient non seulement comme plus commode, plus rentable, plus utile, ou plus facile à administrer que la coutume nomade, mais souvent même comme plus *morale*. Etrange confiance face à une apparence, à un décor qui cachait des phénomènes dont le contrôle leur échappait...

Ces termes de « sédentaire » et « nomade » doivent être entendus, en pays *chaouïa*, dans un sens relatif : on appelle « nomades », les populations où la famille entière suit le troupeau dans ses déplacements ; « sédentaires », celles où le troupeau est confié à un berger, — si bien que les nomades ont des champs et les sédentaires font paître.

A première vue, mais à première vue seulement, ces deux types de populations semblent de structures identiques. Dans l'une comme dans l'autre, l'unité, c'est *laârch*, mot que l'on traduit habituellement par « tribu » (*laârch*, en fait, est un groupe politique). A l'intérieur de *laârch* se marquent des subdivisions à caractère familial que tous les Chaouïa et une grande partie de l'Algérie désignent par le mot arabe de *ferqa* (berbérisé sous la forme *harfiqth*), qui signifie « fraction ». Dans les tribus sédentaires, c'est un quartier de village ; chez les nomades la *ferqa* est un véritable clan. Cependant, entre la *harfiqth* nomade et la *harfiqth* citadine, l'homonymie n'est pas fortuite et de grandes ressemblances existent ; autrement dit, les liens que crée le voisinage, dans la *harfiqth* villageoise, imitent les liens du sang de la *harfiqth* nomade. Du moins, ils s'y efforcent...

Mais imitations et analogies ne sont qu'un premier aspect. La structure sociale, fondée sur la parenté, qui fait l'orgueil du nomade, ne peut pas résister, ou résiste difficilement, à l'appropriation privée des terres qui suit, presque nécessairement, toute installation permanente. Que la population s'accroisse alors, que l'individualisme s'affirme, que les ventes et achats de terrains soient facilités à la fois par une nouvelle juridiction et des courants de monnaie, et le phénomène s'accélère brutalement. Courants de monnaie, individualisme, augmentation de population, juridiction favorable aux mutations, tels sont, pour l'Afrique mineure, les conséquences principales de son contact avec l'Europe. Ces conséquences déterminent toute une série de réactions en chaîne qui aboutissent à l'effondrement des structures.

En ce domaine essentiel, le contact avec notre civilisation ne fait que précipiter, pour l'Aurès, un phénomène endémique : depuis une haute antiquité, y coexistent des villages enracinés et, à côté, des tribus qui vivent sous la tente ; l'histoire avantage tantôt ceux-ci, tantôt ceux-là et, en fait, les rudoie tour à tour ; à travers les bribes de leurs passés, que la tradition orale a conservées, se retrouve, chez les uns et les autres, la trace des branlebas qui, sans fin, ont bousculé tribus et villages au cours de tant de « siècles obscurs ». Ils ont fixé ceux-ci, déplacé, disloqué, regroupé ceux-là. Toutefois, comme dans le domaine physique, la cristallisation dans le domaine social est un phénomène brusque au delà d'un certain taux de saturation, et il semble bien que la forme du cristal social, dans l'Aurès, soit restée inchangée

ou du moins peu variée, à travers ces siècles d'innombrables vicissitudes. D'où une histoire monotone, prisonnière de cercles classiques, — du moins jusqu'au temps présent où la forme même de la société va inévitablement être mise, pour la première fois et si rudement, en question, jusqu'à son tréfonds. L'avenir est déjà sous le signe du scandale, de la surprise, d'une transformation inouïe...

II

Parlons d'hier. Après plusieurs années de séjour auprès de ces tribus de l'Aurès méridional, j'étais devenue, comme mes hôtes, sensible à l'ordonnance harmonieuse des fêtes, image même de l'ordre public ; j'admirais que le plan cadastral de la tribu s'y reflétât presque parfaitement, telle une personne dans un miroir, et qu'il fût reproduit exactement par les dispositions des tombes de chaque cimetièrre ¹, calquées elles-mêmes sur les généalogies : celles-ci, en dernière analyse, constituant l'articulation du système tout entier. Dès que l'œil était assez exercé pour suivre dans les événements le dessin des causes, les modalités de la parenté permettaient d'expliquer les enchaînements divers de circonstances, même de prévoir presque à coup sûr leurs conclusions.

Ainsi, un cristal très pur, assez simple, dont le dessin restait intact dans toutes les tribus transhumantes du Sud, s'il avait subi sans doute, déjà, des déformations nettes dans les vallées trop peuplées du Nord, mais jamais au point de ne plus y transparaître. Quant à ce sentiment d'harmonie, de paix, de confiance, d'équilibre, de sécurité qui se dégageait de la répétition du même profil social à travers des formes très variées, il était senti fortement par l'ensemble de la population et j'ai pensé souvent qu'il lui tenait lieu d'art (ce que nous nommons l'art est, en effet, presque absent de la vie quotidienne de ces montagnards, ou s'y trouve par hasard et sans qu'ils y attachent beaucoup de prix). Un état affectif très vibrant cimentait tout ; faute d'un mot plus précis, nous pouvons l'appeler fidélité ou mieux, « honneur »².

1. Un homme de la tribu des Beni-Melken décrit ainsi cette disposition : « Il y a cinq cimetières dans *laârçh*. Chacun peut être enterré dans n'importe lequel, mais dans le quartier de sa *harfiqth*. » — « Les gens sont tous enterrés vers l'Est, mais dans les endroits où les limites des *hirfiqin* peuvent se confondre, on fait les tombes un peu en biais pour les distinguer. » — « Chaque *harfiqth* a une place et chaque famille a une ligne et on continue à enterrer dans cette ligne les gens de la même famille toujours, les uns à côté des autres. »

2. Dans le parler chaouïa, deux mots peuvent se traduire par « honneur » : le premier (*ukhanfouf*) signifie littéralement « le nez » ; il désigne un sentiment souvent exprimé dans le théâtre espagnol et qu'on retrouve dans le *Cid* cornélien. En chaouïa, don Diègue dirait à son fils : « Rodrigue, as-tu du nez ? »

Le mot « *horma* », dont la racine se retrouve dans « harem » et dans « haram », est plus complexe, car la « *horma* », c'est le territoire sacré qui entoure le tombeau d'un saint tandis que le « harem », c'est la partie de la maison réservée aux femmes et que le mot « *haram* » signifie « impur », « péché » (et désigne souvent le cochon) et, à la fois, l'état sacramentel du pèlerin à La Mecque. On comprend cependant le lien qui relie ces séries de notions ; on peut le traduire par « interdit », ou, mieux encore, par la menace inconditionnelle qui pèse sur celui qui osera violer cet interdit. Le saint n'est pas seul à posséder une *horma*, chaque tribu a la sienne, et chaque famille non dégénérée également.

En ne supposant aucun contact direct avec notre civilisation, et aucune responsabilité de celle-ci, le simple accroissement de la population, pourvu qu'il fût rapide, aurait sans doute suffi à détruire les supports matériels de cette organisation archaïque. La propriété, nous l'avons vu, devait être et fut la première touchée. Dans un milieu paysan, cela signifie que la terre sera de moins en moins cultivée, au fur et à mesure précisément — et c'est un paradoxe — de la nécessité d'augmenter les rendements. Ces phénomènes contradictoires : baisse des rendements, augmentation du nombre des bouches à nourrir, peuvent progresser ensemble, aller de pair ; n'ont-ils pas l'un et l'autre la même cause, à savoir cette augmentation pernicieuse de la densité humaine ? Le champ sera de plus en plus petit, mais devra nourrir de plus en plus de bouches. Certains, pressés par la faim, émigreront, sans perdre pour autant leur droit imprescriptible sur une part infime d'héritage. A tel point que, dans certaines zones, personne ne saura plus qui est et qui n'est pas chez lui. Des tentatives (longtemps assez molles) pour faire profiter les petits propriétaires musulmans de prêts agricoles se heurteront alors à ce mur authentiquement infranchissable, dans l'état de nos institutions et des leurs. Nous touchons du doigt l'espèce de barre qui sépare l'eau douce de l'eau salée, et sur laquelle les barques chavirent : le bénéfice de nos lois ne parvient pas à atteindre ces pauvres gens qui cependant, perdent, par pans entiers, les institutions protectrices que leur avaient léguées leurs ancêtres.

Jusqu'à présent, quel mal avons-nous fait exactement ? Nous avons éliminé la peste, le choléra, les grandes famines, les guerres intertribales, tout cela dans un premier stade ; puis, un peu plus tard, paludisme, typhus, typhoïde ont disparu à leur tour. La mortalité a considérablement diminué, la fécondité a sensiblement augmenté¹. Ces bienfaits, — mais y a-t-il des bienfaits sans contrepartie et d'ailleurs je ne plaide pas, — ces bienfaits ont accru, avivé les contacts entre leur civilisation et la nôtre. Le surplus des hommes a provoqué un grand mouvement giratoire d'émigration ; avec les mandats des émigrés l'argent a fait son apparition, apportant des besoins nouveaux (café, sucre, meunerie). Bientôt l'habitude s'est perdue de compter en charges de blé ou en charge d'orge, pour calculer toutes les valeurs en monnaie. Le passage de l'économie de troc à l'économie de marché s'est accompagné du mouvement de balancier que Marc Bloch a

1. La population s'accroît à la fois par diminution de la mortalité et par augmentation de la fécondité. La diminution de la mortalité est un fait évident et bien observé, attribuable aux grandes découvertes médicales du XIX^e et du XX^e siècle, mais aussi à la suppression des guerres de tribu et des famines mortelles.

L'augmentation de la fécondité est due, pour une grande part, aux antibiotiques qui éliminent à la fois les causes de stérilité imputables aux blennorrhagies et les avortements provoqués par la syphilis. Leur rôle, dans ce domaine, est assez important pour que, dans certaines tribus, on appelle la pénicilline « *la drogue qui fait avoir des enfants* ». On peut voir une autre cause de fécondité dans l'éclatement des « isolats ». Cet éclatement est le résultat, d'une part de l'accroissement de la population, et d'autre part de l'affaiblissement des traditions tribales qui visaient à l'endogamie.

décrit dans la France de Louis XIV¹. Notons à ce propos que la réalité actuelle d'une telle constatation ancienne dirait à elle seule, si besoin en était, que l'historien n'est jamais hors du présent, d'un certain présent s'entend. En tout cas, dans l'Aurès, — voire dans toute l'Algérie, — ce mouvement inexorable de balancier a eu pour résultat de ruiner, sans trop faire de bruit, les neuf dixièmes de la population rurale : le paysan, dès qu'il cesse de vivre en économie fermée, a des besoins en numéraire toujours supérieurs à ses liquidités. Le voilà ainsi amené à bloquer toutes ses échéances sur la période qui suit immédiatement la récolte, d'où un effondrement saisonnier du cours des céréales. Comme il ne peut pas attendre que les cours remontent, il vend à très bon marché, et, plus les cours sont bas, plus il doit augmenter la quantité de ce qu'il vendra. Dans la majorité des cas il est contraint de livrer à bas prix, en juin ou juillet, une partie des céréales nécessaires à sa propre consommation et par conséquent il devra les racheter, très cher, en janvier ou février.

En 1954, le marché contrôlé du blé admettait officiellement un prix de vente qui, pour 3 910 francs correspondait à un prix de rachat de 5 800 francs (les barèmes varient selon les régions). En pratique, le paysan était obligé de vendre aux environs de 3 300 francs, à cause d'un système de ristourne²

1. Marc BLOCH, *Caractères originaux de l'Histoire rurale française*, t. I, p. 145 (voir également t. II, p. 173). Au XVII^e siècle, deux grands groupes dans la classe paysanne, les *laboureurs* et les *manouvriers* : « D'une façon générale, tout ce monde, sauf quelques privilégiés, vit fort mal et se tient sur la marge de la famine. Si le laboureur avait vécu uniquement du sien, il n'aurait rien gagné ni perdu aux oscillations des prix. Mais, en raison des rentes seigneuriales et de l'impôt royal, il était soumis à des débours en numéraire réguliers, et pour y faire face, force lui était de vendre. Or les prix étaient plus bas sous le règne de Louis XIV qu'auparavant sans que les débours eussent diminué. Mais, c'était les écarts des prix saisonniers, considérables..., qui affectaient le plus gravement le laboureur. Pressé de vendre ses denrées, il était victime de la baisse saisonnière après la récolte, alors que les gros producteurs pouvaient attendre. Bien souvent même il était victime des écarts de hausse, car il lui fallait acheter céréales ou pain, lorsqu'il n'avait pas produit assez pour sa consommation (ce qui était le cas le plus fréquent pour les manouvriers), ou lorsque ayant assez produit à l'origine il avait dû vendre une grosse part de sa récolte, étant pressé d'argent. Les années de disette il était réduit à la famine. » Malgré des ressources annexes, hors de la culture (émigration, colportage, industrie rurale), « les paysans souffraient d'une terrible crise d'endettement, aiguë depuis le XVI^e siècle et le développement d'une économie d'échanges fondée sur le numéraire. Le paysan devait faire appel à l'usure et vendre sa terre, entièrement ou en partie ».

Si l'on remplace, dans ce texte, le mot « laboureur » par « fellah », et celui de « manouvrier » par « ouvrier agricole », nous sommes en Algérie au milieu du XX^e siècle.

2. Le paysan a fait une récolte égale ou supérieure à ses besoins mais il est obligé d'en vendre une partie immédiatement pour payer ses impôts ou ses dettes : il a alors le choix ou de vendre au « marché noir » ou de s'adresser à la Société Agricole de Prévoyance. Celle-ci paie le quintal de blé dur 3 910 francs, mais en deux fois, soit au comptant 2 760 francs, et le reste en novembre. S'il s'adresse à la S.A.P. le paysan devra vendre plus qu'il ne lui est nécessaire, puisqu'il a besoin immédiatement d'une certaine somme. Il a donc intérêt à vendre au trafiquant qui ne lui verse que 3 000 à 3 300 francs, mais qui le fait au comptant.

A partir de novembre ou décembre il n'a plus rien, il doit racheter ce qu'il a vendu en juin ou juillet. A ce moment, le cours officiel de la S.A.P. est au prix moyen de 5 800 francs, mais le siège de la S.A.P. est éloigné et il est, le plus souvent, obligé de s'adresser à des revendeurs qui, selon les distances, vendront le blé 8 000 francs la charge au marché le plus proche (la charge est une mesure de volume qui correspond à 160 litres et environ 125 kilos). Encore faut-il avoir un mulet pour s'y rendre. S'il a dû vendre son mulet il est contraint d'acheter le blé ou l'orge (par 4 litres à la fois, 250 ou 300 francs) au petit épiciers qui vient de s'installer dans son village et il le paiera sur la base de 10 000 à

assez désastreux et de son endettement chronique, et il rachetait plus tard, parfois à 7 000 et 8 000 francs. Le marché de l'orge (non contrôlé) atteignait usuellement des marges allant de 1 750 francs à 3 500 et 4 000 francs. D'une façon générale, plus la qualité d'une denrée baisse, plus la hausse qui la concerne est proportionnellement considérable, en vertu de la loi qui veut qu'être pauvre coûte cher. Toute cette profonde et inexorable évolution a évidemment été très favorable aux intermédiaires, aux usuriers : le taux de l'argent a dépassé usuellement *dix pour cent par mois*. Intermédiaires, usuriers ne furent pas les seuls à s'enrichir et le propriétaire aisé disposant de fonds suffisants pour vendre en période de hausse a vu sa situation s'améliorer très rapidement. Malheur du plus grand nombre, bonheur de quelques-uns.

III

Lorsque je suis revenue dans l'Aurès, en décembre 1954, je savais déjà (par les Chaouïa qui passaient à Paris) qu'on buvait quotidiennement du café à Tadjemout, à Kimmel et à Kebach, que les femmes de ces tribus refusaient maintenant de se servir du moulin à bras. Je savais qu'à Kebach deux hommes que je connaissais bien s'étaient associés, depuis peu, pour monter un moulin à mazout assez prospère, au tarif usuel de dix pour cent de la mouture ; deux autres, que je connaissais également bien, y avaient ouvert, chacun de leur côté, une épicerie. Dans toutes les tribus de la région, il en allait à peu près de même. Tout cela ressemblait de loin à des signes d'aisance.

C'est seulement sur place que j'ai pu me rendre compte de l'effondrement économique ou plutôt social et humain qui correspondait à cette prospérité, — réelle assurément, mais pour une partie seulement de la population (qui m'a semblé inférieure à dix pour cent du total), — prospérité alimentée par l'indigence de tous les autres. Evidemment l'indigence seule entretient l'effondrement saisonnier du cours des céréales. Fait en apparence paradoxal, dans un milieu aussi à court d'argent, seule l'indigence permet au meunier et à l'épicier de faire fortune. Mais en d'autres lieux, en d'autres époques, histoire et chroniques signaleraient de semblables « paupérisations »...

Une population archaïque et pauvre ne maintient son équilibre annuel que par un gros effort de gestion : il faut vivre douze mois par an avec des ressources limitées. De là des calculs (qui portent souvent sur plusieurs années) pour répartir une bonne récolte, de là des privations volontaires étalées sur toutes les saisons, à longueur de vie. Lorsque l'équilibre est

12 000 francs le quintal, c'est-à-dire trois ou quatre fois le prix qu'il l'a lui-même vendu. S'il a la chance d'habiter à proximité d'un gros marché, il vendra un peu plus cher et achètera à un taux un peu moins élevé.

Soit qu'il vende, soit qu'il achète, il est presque invariablement volé sur le poids, sur a quantité et sur la qualité.

rompu et que le paysan sait que, quoi qu'il arrive, il ne parviendra pas à faire la soudure, il accepte alors de vivre au jour le jour. A bout de ressources (qu'importe si ce moment survient un ou deux mois plus tôt, puisqu'il est inévitable), il lui faudra partir, aller très loin chercher du travail et du pain, — tandis que sa famille trompera la faim en faisant bouillir les baies du genévrier, — partir, sinon il essaiera de cueillir de l'alfa ou de fabriquer (à ses risques et périls) du charbon de bois, ou bien encore il vendra ses dernières chèvres, son âne, ou empruntera à n'importe quel taux, sur sa terre. Sur cette pente, la dégringolade est rapide, sans recours.

En raison de cette asphyxie économique, tout ce qui, normalement, favorise une population d'aisance moyenne, tourne mal. Une nouvelle route traverse-t-elle la région ? Elle va accélérer le mouvement de l'argent et précipitera par conséquent la ruine du pays, au bénéfice d'une petite fraction de la population citadine la plus proche...

La « puissance protectrice », soucieuse de ses devoirs, ouvre une école ? Très bien, mais voilà l'autorité débordée par la démographie tout en demeurant l'esclave de ses propres lois : elle n'y accueille que quelques garçons de six ans. Désormais isolés dans leur milieu, les bénéficiaires de cette faveur se considéreront nécessairement comme des intellectuels et seront amèrement déçus de se trouver, plus tard, en compétition, pour des postes inférieurs à leurs ambitions, avec des citadins qui les surclassent. Ils vont offrir, dès lors, un recrutement de choix pour n'importe quelle activité subversive, mais en attendant, ils s'efforceront de tirer le meilleur parti des bribes d'instruction reçues et souvent leurs exigences réduiront encore, et sensiblement, la portion congrue de leurs compatriotes.

A ce premier stade, la loterie de l'instruction semble aggraver la situation de ceux qui n'en ont pas bénéficié, elle aigrit les autres. En outre, réservée presque exclusivement aux garçons, elle contribue à déséquilibrer le milieu familial (qui, tant que la femme reste illettrée, n'a aucune chance d'évoluer). Cette loterie déclenche automatiquement des conflits entre générations, elle met en état de faillite ouverte les enseignements traditionnels et favorise l'effondrement des vieilles structures familiales et tribales. Il est anormal, en effet, qu'un enfant de huit ou dix ans serve de tuteur à son père, qui, pour vérifier une feuille de paye ou solder ses impôts, envoyer ou recevoir un mandat, lire ou écrire une lettre, devra passer par l'intermédiaire du gamin. Il est anormal qu'un homme prépare le biberon de son bébé, parce que la mère en est incapable, ou qu'il doive toujours se charger d'acheter les sous-vêtements des quinze femmes de sa famille ; et s'il est courant de voir les garnements de dix-sept ans convaincus qu'ils en savent plus long que les hommes d'âge, il est parfaitement irrégulier qu'ils parviennent à les en persuader.

Comme la subversion inspirée par nos écoles, les mouvements dirigés contre l'autorité (partis nationalistes ou révolutionnaires, réformismes religieux) vont désormais être des mouvements de jeunes. Tandis que, de

tous côtés, les structures traditionnelles et l'autorité des anciens sont battues en brèche, la démographie évolue, l'échelle des âges se modifie, la force du nombre passe aux « moins de vingt ans ». Vienne la révolte, — sur ce terrain si bien préparé pour elle, — les hommes mûrs, non contents d'être minoritaires et ridicules, vont se faire égorger, un à un, en priorité.

Ce tableau demeurerait incomplet si l'on ne mentionnait les innombrables fraudes, malversations, exploitations dont sont victimes ces populations archaïques, en contact avec un type d'évolution différent du leur. Mais on imagine aisément ces sévices, et il est d'ailleurs chimérique d'espérer qu'une bonne administration parviendra jamais à les en préserver ou qu'un changement politique puisse leur être un jour favorable. Au même degré que les problèmes posés par l'accroissement démographique, ces errements sont sans remède à ce stade d'évolution.



Ce tableau très noir n'est pas celui de toute l'Algérie, mais correspond cependant à plus d'un de ses secteurs. A côté de ceux-ci, des régions favorisées permettent de penser que la situation algérienne n'est pas intrinsèquement désespérée. Oui, sans doute, il y a eu choc partout mais, ici ou là, une nouvelle société a surgi et pourrait provigner...

En Petite-Kabylie, en Oranie, dans l'Aurès lui-même se rencontrent des villages où des conditions d'évolution analogues — différemment dosées — ont produit des résultats diamétralement opposés. Là aussi une route s'est ouverte, mais la concurrence entre trafiquants, l'afflux d'argent provenant d'emplois industriels, de moindres distances séparant les villages du grand marché, — tout a contribué à régulariser le cours des denrées de première nécessité et à améliorer, du coup, le sort des plus pauvres. Dans cette amélioration, la route a joué son rôle éminent et, cette fois, bienfaisant. L'instruction primaire, distribuée à tous les enfants, filles et garçons, la possibilité de poursuivre des études secondaires ou supérieures convenablement répartie ont permis une évolution globale de la société, d'où un mieux-être général. L'embauche industrielle, l'augmentation des rendements agricoles constitueront alors un autre facteur de progrès authentique. Instruction, accroissement des revenus — l'un poussant l'autre — acheminent tout un groupe humain vers les possibilités du bonheur.

Entre le pire et le mieux intervient ainsi une pure question de dosage : dans les domaines de l'école, de l'emploi et de la commercialisation, si l'on parvient à une certaine saturation du milieu, la cristallisation sociale peut se produire, — il y a alors, à plus ou moins brève échéance, mutation, — et désormais tout se passe selon les normes mêmes que nous avons sous les yeux en Europe Occidentale. Je ne donne pas cette note d'optimisme pour éclairer un instant les ombres trop noires de cet article... Les perspectives

ANNALES

qui s'offrent à l'Algérie sont forcément diverses et à la merci d'événements imprévisibles.

Si, pour une raison quelconque, la « saturation » culturelle et économique des pays développés ne peut être atteinte en ces milieux sociaux archaïques pris dans les remous de l'actuelle révolution du monde, — alors nous revenons à notre tristesse préalable, car la vénérable civilisation inconsidérément détruite, je dis même détruite à l'aveugle, continuera à dégénérer et le malheur de ceux qu'elle a protégés si longtemps sera sans remède, dans l'Aurès comme ailleurs.

GERMAINE TILLION.

(Ecole des Hautes Etudes, Paris.)